



# Echéance et liberté

## Quand la prévention implique un suivi systématique, le professionnel de santé s'équipe d'un échéancier.

Les domaines de la prévention sont nombreux et variés. Très souvent, il est question d'agir sur le long terme : les effets de la prévention sur la santé n'apparaissent qu'à long terme et demandent des actions répétées. Il est nécessaire de faire un suivi, de rappeler, de vérifier... Que ce soit pour des vaccins, un dépistage, pour proposer des méthodes d'arrêt de tabagisme, la visite prévue chez un spécialiste, les conseils de prévention des maladies sexuellement transmissibles ou des grossesses non désirées... Dans les soins de santé primaires, une approche globale de la personne est nécessaire pour prendre en compte ces différents aspects. La vigilance par rapport à ceux-ci relève de la responsabilité des soignants.

Cette fonction est d'ailleurs reconnue par les patients. Ils se disent demandeurs que les soignants de la maison médicale leur proposent des actes de prévention. Et ils seraient prêts à suivre leurs recommandations.

Un principe d'équité face à la santé exige par ailleurs que toute action de prévention bénéficie aux populations les plus démunies et fragilisées. Or, cette fragilité se traduit souvent par une plus faible accessibilité aux soins de santé. Non seulement la proposition d'acte préventif doit donc être systématique, mais il faut s'assurer d'en faire bénéficier la partie de la population qui en a le plus besoin.

### L'échéancier, outil de premier choix en soins de santé de première ligne

« On a toujours été attentifs aux vaccins des enfants suivis à la maison médicale. Mais quand on a vérifié un échantillon de dossiers, le résultat nous a vite décidés à en faire un projet. Aujourd'hui, on atteint enfin une couverture tout à fait satisfaisante ». De nombreux

problèmes de santé nécessitent une approche systématique auprès de la population concernée. Sans un outil ad hoc, il n'y a aucune possibilité de s'assurer que la proposition a été faite à toutes les personnes, ni d'évaluer la couverture obtenue.

L'outil proposé ici, c'est l'échéancier. L'échéancier est un calendrier. Sous sa forme « papier », c'est un simple boîtier rempli de fiches. Une fiche par patient et par échéance, c'est-à-dire par rappel à faire. Une fois les échéances à prendre en compte sélectionnées, on crée ou on met à jour une nouvelle fiche pour chaque patient concerné. A chaque consultation, on vérifie si une échéance est arrivée à son terme. Une fois par mois, on envoie les éventuelles lettres de rappel : proposition de dépistage, de vaccination...<sup>1</sup> Effectivement, dans certains cas, il est utile de rappeler une échéance au patient, même s'il ne se présente pas en consultation. Il y a alors la possibilité de lui envoyer une lettre de rappel pour lui indiquer qu'il devrait se présenter chez le médecin de son choix<sup>2</sup> pour tel acte préventif. L'enquête de 1992 précitée écarte une objection courante par rapport à cette pratique : contrairement à ce que pensaient les professionnels de santé, plus de 90 % des patients acceptent qu'on leur envoie ces lettres de rappel. Ils se disent satisfaits que leur médecin montre ainsi qu'il s'occupe de leur santé.

L'échéancier peut aussi être utilisé dans sa forme informatisée. Ici, un certain nombre d'opérations sont automatisées : sortie des lettres à envoyer, mise en évidence des échéances arrivées à terme, ...

Quelle que soit la forme choisie, l'échéancier est un outil efficace qui permet d'être systématique, à peu de frais et avec un investissement de temps réduit. Ce sont surtout des habitudes à acquérir et un peu de travail administratif une fois par mois.

La santé de chaque patient nécessite aussi un suivi spécifique en fonction des connaissances en matière de santé publique et de prévention. C'est à chaque soignant de se doter des outils nécessaires pour planifier son travail de manière à pouvoir réaliser des actes préventifs de

**Yves Gosselain,**  
licencié en  
communication,  
**Jean Laperche,**  
médecin  
généraliste et  
**Marianne  
Prevost,**  
sociologue.

(1) Un article disponible à la Fédération des maisons médicales présente en détail la mise sur pied et l'utilisation d'un échéancier, sur base de l'exemple de la mammographie « Cancer du sein. L'échéancier, un outil préventif qui mérite le (petit) détour ». On peut y lire notamment qu'un pourcentage non négligeable des lettres envoyées par un médecin de famille induisent une réponse active de la part des patients.

(2) L'Ordre des médecins a marqué son accord pour une telle pratique : « les convocations en vue d'examen préventifs ne peuvent se faire qu'à condition de mentionner que la patiente peut à cette fin s'adresser au médecin de son choix ».

manière systématique, et d'opérer le suivi oralement ou par écrit. Evaluer la couverture atteinte ou l'efficacité du « projet » deviennent alors des atouts pour les praticiens.

### L'autonomie du patient pour améliorer la prévention ?

Dans ce domaine de la santé, la place octroyée au patient joue un rôle prépondérant, si l'on parvient à le rendre plus responsable par rapport à chaque facette de sa propre santé. L'autonomie du patient doit cependant être améliorée pour y parvenir. Et si l'échéancier peut devenir un outil bien huilé qui tourne facilement, il faut à tout prix éviter de considérer le patient comme un consommateur passif. C'est ainsi que la lettre de rappel est souvent envoyée un mois après l'échéance, pour laisser au patient l'initiative de venir lui-même au moment prévu, sans nécessairement recevoir une lettre de rappel « automatique ».

terroriste ». C'est-à-dire d'une action mise en place de manière telle que l'acte préventif soit réalisé à tout prix auprès du plus grand nombre possible de personnes du public ciblé. Dans ce contexte, la reconnaissance de l'autonomie du patient par rapport à sa propre santé est un préalable inconditionnel. Tout acte préventif se présente alors comme une proposition faite au patient, proposition qui doit alors s'accompagner d'une information suffisante, argumentée (on veillera notamment, tant lors de l'échange oral que dans la lettre de rappel, à ne pas inquiéter inutilement le patient en lui fournissant une information suffisante et claire). Le patient conserve le droit de refuser la proposition ou de postposer l'acte. Reste évidemment à concilier ces principes avec la pratique quotidienne, ce qui peut demander du temps et des aménagements par rapport aux réalités rencontrées.

Santé publique, équité et responsabilité sont les trois mots clefs qui motivent l'utilisation d'un outil de suivi dans la pratique des soins de santé de première ligne. Mais si sa mise en route peut

demander certains efforts d'organisation, l'efficacité obtenue en retour ne pourra que satisfaire tant ses utilisateurs que les bénéficiaires de ces actions de prévention. ●

### PRÉVENTION -TERRORISTE!



Cette obligation s'impose d'autant plus qu'un autre écueil est à éviter. Fin des années 80, début des années 90, en réaction à une certaine conception totalitaire de la prévention, de nombreux professionnels de la santé tenaient à se démarquer de toute campagne qui pouvait être considérée comme de la « prévention

*L'article de la maison médicale Le Noyer qui suit apporte une expérience tout à fait pratique et intéressante d'utilisation d'un échéancier dans le cadre d'une campagne de prévention du cancer du sein.*